

---

# Dernières Nouvelles d'Alsace

Vendredi 20 juin 2008

## Biovalley : objectifs atteints

**Le pôle Alsace Biovalley a atteint les objectifs de la politique des pôles de compétitivité. Mais pas le pôle Véhicule du futur, ni le pôle Fibres Grand Est. Tel est le résultat de la mission d'évaluation qui a passé au crible les 71 pôles de compétitivité, trois ans après leur mise en œuvre.**

Cette mission d'évaluation commandée par le gouvernement a été pilotée par un comité regroupant des personnalités qualifiées, un représentant de l'association des régions de France ainsi que les administrations membres du groupe de travail interministériel sur les pôles. Elle a été conduite entre novembre 2007 et juin 2008.

Ses résultats jettent le trouble dans le monde des 71 pôles de compétitivité. Car si 39 pôles, dont le pôle à vocation mondiale Alsace Biovalley ont atteint les objectifs fixés, il n'en est pas de même pour les autres. 19 d'entre eux peuvent mieux faire, car ils n'ont atteint les objectifs que partiellement. C'est le cas du pôle Fibres Grand Est et du pôle Véhicule du futur. Quant aux 13 autres pôles, ils sont affublés d'un

commentaire assez clair «*pourraient tirer parti d'une reconfiguration en profondeur*».

Du côté du pôle Véhicule du futur, cette classification a provoqué de l'inquiétude, voire la colère de son président Arnold Tramaille. Un président qui se bat depuis le démarrage des pôles contre le classement entre pôles à vocation mondiale et pôles à vocation nationale «une aberration», dit-il. Il estime aussi que cet affichage apposé sur les différents pôles est de nature à les pénaliser dans l'avenir en matière de financements de projets ou de recherche de partenaires.

## Présidents et élus seront consultés

Mais pour l'instant, les pôles peuvent difficilement riposter ou défendre leur cas. «*Nous n'avons pas encore reçu le retour individuel de l'évaluation*», commente Brigitte Morgulis, secrétaire générale du pôle Véhicule du futur. Le président de chaque pôle devrait en effet être informé du résultat de la mission d'évaluation. Seul élément connu à ce jour, les re-

proches généraux adressés par la commission d'évaluation aux pôles qui n'ont que partiellement atteint les objectifs: ils doivent travailler à l'amélioration de certaines dimensions de leur action, le plus souvent la définition de leur stratégie, les modalités de la gouvernance et le rôle de l'équipe d'animation. De toute manière, les responsables des pôles ainsi que les élus devraient être consultés dans les prochains jours et

auront la possibilité de faire connaître leurs observations. Le calendrier risque ensuite de s'accélérer puisqu'un prochain comité interministériel à l'aménagement du territoire pourrait se tenir au début du mois de juillet. Le gouvernement précisera alors sa politique pour les années à venir.

F.Z.